

75ÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES
MANIFESTATION DE HAUT NIVEAU SUR LE FINANCEMENT DU
DÉVELOPPEMENT

INTERVENTION DE M. JEAN-YVES LE DRIAN,
MINISTRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES

New York, le 29 septembre 2020

Monsieur le Secrétaire général des Nations unies,
Mesdames et Messieurs les chefs d'Etat et de gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

La crise pandémique que nous traversons a exacerbé certains des plus grands défis du monde d'avant : les inégalités, l'insécurité alimentaire, l'équilibre de nos sociétés. Elle a aussi mis à mal la vitalité de nos échanges et de nos économies. Ce faisant, elle a suscité d'immenses besoins de financement partout dans le monde. A l'heure où se prépare la relance, nous devons veiller à faire les bons choix. Le visage du monde d'après en dépend directement.

Nous devons, dans chacun de nos pays, faire le choix d'une relance durable. Rien ne serait pire en effet que de sacrifier aux urgences du moment la nécessité, du reste non moins pressante, de tenir les engagements pris dans le cadre de l'agenda 2030 et de l'Accord de Paris sur le climat. Ce serait un désastreux retour en arrière alors qu'il nous faut impérativement aller de l'avant.

Comment ? En encourageant les stratégies de développement durable bas carbone, en renforçant la transparence de toutes les sources de financement et leur alignement sur les objectifs de développement durable et en travaillant à construire des sociétés inclusives et résilientes.

Nous devons aussi, à l'échelle cette fois de la communauté internationale, faire le choix d'une relance solidaire. Au plus fort de la crise, la France a œuvré dans le cadre du G20 et du Club de Paris, pour que les pays les plus vulnérables puissent bénéficier d'un moratoire sur le service de leur

dette publique. Ce qui se trouvait en jeu c'était leur capacité à investir d'avantage dans leurs systèmes de soins et à soutenir leurs économies pour faire face à l'urgence. Ne nous voilons pas la face, ce moratoire demeure nécessaire et doit être prolongé au-delà de 2020. Nous devons également mettre en place une approche plus structurelle pour répondre dans un cadre multilatéral, au cas par cas, aux besoins de financement des pays concernés. Et les créanciers privés devront prendre toute leur part à cet effort collectif.

Dans le même temps, car la pandémie est loin d'être derrière nous, nous devons aussi investir ensemble pour favoriser le développement et la production de tests, de traitements et de vaccins, et, ce qui n'est pas moins important, garantir que chacun puisse avoir accès à ces nouveaux bien publics communs, puisque c'est bien de cela dont il s'agit. C'est le sens de l'initiative ACT-A que nous avons lancé au printemps dernier avec certains d'entre vous.

Enfin, les pays qui en ont les moyens doivent faire plus en matière d'aide au développement. Car dans un monde tissé d'interdépendances, en aidant leurs partenaires du sud, ils s'aideront aussi eux-mêmes. C'est aussi cela la relance solidaire. Et la France l'a bien compris, en s'engageant à porter son aide publique au développement à 0,55% de son revenu national brut d'ici 2022.

Les défis d'aujourd'hui sont des défis partagés. La crise du COVID-19 nous l'a rappelé de façon spectaculaire. A nous d'en tirer toutes les leçons pour y apporter ensemble, dans les mois et les années à venir, des solutions collectives et concertées, c'est-à-dire des solutions efficaces. A nous, mes chers amis, de faire dès maintenant les bons choix pour construire un monde d'après plus solidaire et réellement durable.
Je vous remercie.